

## Partager les diagnostics environnementaux et co-construire les solutions dans les dispositifs de concertation : retours d'expériences sur des problématiques ferroviaires

### **Julie TALDIR**

*Directrice de la concertation, des relations extérieures et sociétales, Société nationale des chemins de fer (SNCF)  
Réseau  
France*

*Après des études dans le domaine de l'environnement et de l'urbanisme, elle intègre le ministère du développement durable où elle occupe différents postes dans l'aménagement et les transports. C'est à l'occasion du débat public sur les transports dans la Vallée du Rhône qu'elle se spécialise dans la concertation et la participation du public. Elle rejoint ensuite Réseau Ferré de France, devenue SNCF Réseau, en tant qu'experte concertation pour accompagner les équipes projet dans leurs relations avec les acteurs des territoires et développer la culture de la concertation au sein de l'entreprise. Aujourd'hui directrice de la concertation, des relations extérieures et sociétales, elle pilote la politique de l'entreprise dans ce domaine pour adapter ses pratiques aux nouveaux enjeux et innover dans ses démarches.*

### **Anne GUERRERO**

*Directrice adjointe Environnement et Développement Durable, Société nationale des chemins de fer (SNCF)  
Réseau  
France*

*Géographe de formation, doctorante à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, diplômée du Collège des Hautes Etudes en Environnement et Développement Durable, Anne Guerrero est experte en évaluation environnementale. Elle compte plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'environnement et du développement durable, en maîtrise d'œuvre puis en maîtrise d'ouvrage. Elle a développé un savoir-faire dans l'intégration de la dimension environnementale dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des projets de transport. Elle a développé process, méthodes et outils d'évaluation environnementale et de concertation, notamment pour les grands projets de développement dont les projets de lignes nouvelles, depuis leur conception jusqu'à leur mise en service. Elle assure les relations avec les parties prenantes environnementales (institutionnelles, associatives, de la recherche, etc.).*

### **Résumé**

Les études environnementales ont notamment pour objet de permettre au public de formuler son avis sur le bilan coût / avantage des projets présentés en enquête publique, et lors des étapes de concertation amont, de réfléchir aux moyens d'éviter, réduire et compenser les impacts environnementaux des projets. Mais si ces études se font de plus en plus précises, elles sont aussi de plus en plus complexes et imbriquées. C'est alors un défi pour le porteur de projet d'en expliquer méthode et résultats et de les soumettre au débat. Un second défi est de s'en servir comme base pour, avec les parties prenantes au projet, identifier des solutions. SNCF Réseau présentera 2 exemples dont ses porteurs de projets ont tenté de relever ces défis : concertation publique pour la mise en place de protections acoustiques autour d'un projet de fret et démarche de dialogue territorial pour la restauration des continuités écologiques des voies ferrées en Ile de France.